

Gemengerot / Conseil Communal

Séance publique du 27 novembre 2024

Présent(e)s : M. Rasqué, bourgmestre et Mme Glodé, échevine ;
M. Aguilera, M. Reckel, M. Gereke et M. Schmit, conseillers ;

Mme Kaspar, secrétaire

Absent(e) / excusé(e) : Mme Camusel, M. Müller et M. Kolbet
M. Reckel (pour les points 1. – 4.c))

Votant par procuration : M. Müller (Mandataire : Henri Rasqué)

Le conseil communal décide :

1. Unaniment d'approuver le lotissement pour le compte de M. Aloyse Lafleur visant la parcelle cadastrale no. 239/6053 section E d'Ell
2. Unaniment de modifier le règlement de circulation communal modifié du 19 mars 2014
3. Unaniment d'approuver le devis à 105.250,00 € (TTC) visant la mise en état de la voirie rurale notamment : enrobés bitumineux sur un chemin rural au lieu-dit « Lanner Paad » à Ell
4. a) Unaniment d'approuver la convention entre M. Christian Hahn et la commune Ell concernant des projets de protection de la nature à réaliser en 2024
b) Unaniment d'approuver la convention 2024 entre l'Office social Kanton Réiden OS Care et l'administration communale d'Ell
c) Unaniment d'approuver l'avenant à la convention bipartite 2024 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par Monsieur Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et l'administration communale d'Ell
d) Ce point a été retiré de l'ordre du jour
e) Unaniment d'ajourner la convention 2024 entre le Forum pour l'emploi et l'administration communale d'Ell
5. Unaniment de se prononcer pour la variante 1, qui prévoit un apport direct de 100% de la somme due, soit un apport au capital de 26.800,00 € pour la DEA
6. Unaniment d'approuver le programme d'action annuel 2025 – SICONA
7. Unaniment d'allouer une subvention spéciale pour les frais engendrés suite à l'établissement d'un plan d'engrais et d'épandage, au montant de 1.350,00 € à la société « Biogas un der Atert »
8. Unaniment d'allouer un subside de 750,00 € au SC Ell pour son engagement lors des festivités de la journée nationale en 2024
9. Unaniment d'allouer les subsides ci-après aux sociétés de la commune pour l'exercice 2024 :

Dësch-Tennis ELL	2.000,00 €
Sporting Club ELL	2.000,00 €
Musik Gemeng ELL	5.000,00 €
Chorale ELL-Roodt-Lannen	1.000,00 €
Club des Jeunes ELL	500,00 €
Club des Jeunes Colpach	500,00 €
Enrôlés de Force	500,00 €
Syndicat d'Initiative de la commune	500,00 €
Geschichtsfrënn	500,00 €
ELLteren	500,00 €
Oldtimergecken Roodt (ELL)	500,00 €
Ënnert de Rieder	500,00 €
Amicale vun de Pompjeeën vum Centre d'incdenie et de secours vun ELL asbl	500,00 €

et de dire que ces subsides seront libérés une fois le bilan annuel de l'assemblée générale des associations ayant été présenté.

10. Unanimement :

- d'allouer un don de 1.000 € à l'a.s.b.l. « Alan – Maladies Rares Luxembourg »
- d'allouer un don de 1.000 € à l'a.s.b.l. « Stroossen Engelen »
- d'allouer un don de 2.000 € à l'association « Toubab a.s.b.l. »

11. Unanimement d'approuver les titres de recette présentés en cette séance

12. Unanimement de créer un poste d'employée communal, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, à durée indéterminée et à temps plein (40 heures/semaine)

13. Rapports des représentants dans les syndicats intercommunaux et autres entités

14. Affaires courantes et communications